



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

--0000000--

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

OFFICE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE

Nouveaux Tarifs JIRAMA - Electricité Basse Tension

NOTE DE PUBLICATION - ORE/NP01/2020

Conformément à la politique générale du Gouvernement visant à augmenter l'accès des populations vulnérables aux services électricité à des prix abordables, et dans le cadre du plan de redressement de la JIRAMA lui permettant d'assurer une viabilité opérationnelle et financière, la JIRAMA propose de procéder à une optimisation de la tarification de l'Electricité.

Cette optimisation tarifaire de l'Electricité pour la JIRAMA :

- vise à simplifier la grille tarifaire, pour en faciliter la compréhension par les clients ;
- contribue au développement équitable des régions, à travers la promotion des énergies renouvelables, et en procédant progressivement à une péréquation tarifaire nationale ;
- constitue un point de départ du processus graduel préconisé par l'Etude Tarifaire menée avec le concours de la Banque mondiale.

Ainsi, à compter de la présente décision, la JIRAMA est autorisée à mettre en œuvre les tarifs Basse Tension (BT) Electricité ci-après :

BASSE TENSION

Catégorie Client	Elements Tarifaires	Unité	Zone 1	Zone 2	Zone 3
SUPER CONFORT PS sup à 6,6kW	Prime fixe	Ar/kW	6 141	6 141	6 141
	Prix énergie T1 < 300kWh	Ar/kWh	390	595	595
	Prix énergie T2 > 300kWh	Ar/kWh	764	764	764
	Redevance	Ar	15 000	15 000	15 000
CONFORT PS <=6,6kW	Prime fixe	Ar/kW	3 140	3 140	3 140
	Prix énergie T1 < 300kWh	Ar/kWh	370	560	560
	Prix énergie T2 > 300kWh	Ar/kWh	764	764	764
	Redevance	Ar	10 000	10 000	10 000
ECONOMIQUE PS <=3,3kW	Prime fixe	Ar/kW	3 018	3 018	3 018
	Prix énergie T1 < 130kWh	Ar/kWh	340	340	340
	Prix énergie T2 > 130kWh	Ar/kWh	764	764	764
	Redevance	Ar	8 000	8 000	8 000
SOCIAL PS <=2,2kW	Prix énergie T1 < 50kWh	Ar/kWh	130	130	130
	Prix énergie T2 > 50kWh	Ar/kWh	764	764	764
	Redevance	Ar	1 000	1 000	1 000

ORE/NP01/2020/14 Juillet 2020

Antananarivo, le 14 Juillet 2020


Le Président
Aimée ANDRIANASOLO